

## CONSEIL DES ENFANTS 2016-2017

<b>OBJECTIFS</b>	<ol style="list-style-type: none"><li><b>1. Représenter ses homologues au cours d'une instance officielle</b></li><li><b>2. Formuler des demandes concrètes et argumentées</b></li><li><b>3. Proposer des solutions au regard des demandes formulées</b></li><li><b>4. Rechercher un consensus, prendre des décisions collectives</b></li></ol>
<b>DÉROULEMENT</b>	<p>Les enfants participants (CE2, Ulis, CM1, CM2) ont rendez-vous à 11h50 à côté de la bibliothèque dans la salle 18 dite « salle du Conseil ».</p> <ol style="list-style-type: none"><li><b>1. Tour de table de présentation des enfants (prénom, classe représentée).</b> Chaque délégué de CM2 représente une classe de CP, chaque délégué de CM1 représente une classe de CE1. Présentation des adultes présents.</li><li><b>2. Les règles du conseil :</b><ul style="list-style-type: none"><li>• Chaque délégué a droit à la parole après l'avoir demandée : un ordre d'intervention à tour de rôle est noté par écrit, une balle ou un bâton de parole aide à identifier celui qui a la parole.</li><li>• La parole de chacun est respectée : on écoute l'autre, on ne lui coupe pas la parole, on ne se moque pas...</li><li>• L'écoute de chacun est respectée : on ne répète pas ce qui a déjà été dit (<i>deux oreilles et une bouche, on écoute plus qu'on ne parle !</i>).</li><li>• On n'est pas obligé de parler, on peut passer son tour de parole si on ne veut pas prendre part à un point du débat.</li><li>• On présente ses idées, puis on cherche ensemble un accord sur les propositions faites et les solutions envisagées.</li></ul><p><i>Un médiateur adulte régule les échanges puis un enfant volontaire assumera à tour de rôle cette responsabilité après les premiers conseils.</i></p></li><li><b>3. Tour de table des idées « en vrac », puis choix de l'ordre du jour.</b></li><li><b>4. Débat des points dans l'ordre, avec le cas échéant prise de notes collectives par un adulte, visibles de tous (affiche, tableau).</b></li><li><b>5. Résumé des propositions et décisions dans un compte rendu disponible dans chaque classe et publié au panneau d'affichage du préau.</b></li></ol>